

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

1ère année, No 46 — Samedi, 21 mars 1885.
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal.

LE No. 5 CENTS.

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00.



PAR UN TEMPS DE NEIGE.

LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 21 mars 1885

SOMMAIRE

TEXTES : AUX Lecteurs du *Journal du Dimanche*. — Entre-nous, par Léon Ledieu. — Poésie : A Mlle Azélie F..., par Noël Pays. — Chronique, par Maud. — Le thé de famille à Londres, par Gaston Jollivet. — Primes du mois de février : Liste des gagnants. — La Porteuse de Pain (suite). — Le créateur du ciel et de la terre, par Faye. — Le pas de la porte, par E. Charton. — Un conseil par semaine. — Récréations en famille : Enigme, anagramme, devinette et rébus. — Choses et autres. — Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Par un temps de neige. — Portrait du prince de Battenberg. — Portrait de la princesse Béatrice. — Portrait du fils aîné du prince de Galles. — La mode : Costume en soie et lainage ; Toilette en velours ; Toilette en lainage. — Gravure du feuilleton. — Rébus.

AUX LECTEURS DU JOURNAL DU DIMANCHE

Le *Journal du Dimanche* ayant cessé de paraître, nous informons tous ses abonnés, qui ont payé d'avance, qu'ils recevront LE MONDE ILLUSTRÉ gratuitement jusqu'à l'expiration de leur abonnement. Ceux qui n'ont pas payé l'année courante, n'auront qu'à nous envoyer la somme de \$2.00 pour recevoir notre journal jusqu'au 31 décembre 1885.

BERTHIAUME & SABOURIN,
30, rue Saint Gabriel, Montréal.

ENTRE-NOUS

Je trouve une perle dans le dernier numéro du *Journal du Dimanche*, qui vient de mourir, et comme je ne suis pas égoïste, je désire que vous l'admirez avec moi, tout en taisant le nom de l'auteur de cette jolie chose.

Il s'adresse aux Canadiens qui ont quitté le pays pour aller vivre sous un ciel étranger et leur dit :

« Comment vous traite-t-on ? Est-ce comme des hommes ? Non ; on vous mène ainsi que des bêtes de sommes, qu'on attèle au matin et qu'on détèle au soir. C'est l'impôt des sueurs qu'il faut à ces satrapes. On vous côte, aux États, comme de riches grappes qu'on exprime dans le pressoir. »

Comme fond, c'est assez lieu commun, et comme forme vous voyez que ce n'est pas millionnaire, mais qu'allez vous dire quand vous saurez que ce sont des vers !

Je ne plaisante pas, ce sont des vers. Voyez plutôt : *hommes* rime avec *sommes*, *soir* avec *pressoir* et *satrapes* avec *grappes*.

Et dire qu'on appelle la poésie le langage des dieux !

Cette prose rimée me remet en mémoire ces deux vers connus :

Et la conversation se faisant rare,
Il m'offrit un cigare.

Ce n'est pas plus malin que ça de faire des vers, mais je ne voudrais pas dire cependant que cela vaille du Victor Hugo, du Musset ou du Lamartine.

* *

Le gouvernement qui est, dit-on, le père de ses employés, a parfois d'étranges idées. Ainsi, il admet parfaitement qu'on soit malade, et la preuve c'est que, sur un certificat de médecin, l'employé, conserve son salaire qui lui est payé, comme s'il travaillait.

Jusqu'à présent, cela s'était toujours passé ainsi, et comme on avait constaté que le système suivi était bon, un employé supérieur, ami des innovations, s'est mis en tête de changer tout cela.

Dorénavant, tout employé de la douane qui sera malade devra en prévenir le médecin spécial de l'administration, qui le visitera, l'examinera et lui délivrera un certificat contre... deux piastres.

Si c'est un employé surnuméraire, il ne sera pas payé pendant le temps que durera son absence, et comme généralement il ne gagne que une piastre par jour, il s'en suivra qu'il perdra : une piastre parce qu'il est malade, deux piastres par suite de la visite du

médecin, et environ une piastre pour se faire soigner par son médecin à lui. Total : quatre piastres.

Car il faut vous dire que le médecin officiel de cette administration intelligente n'a pas pour mission de soigner le malade, non, son rôle se borne à constater l'incapacité de travailler et non la nature de la maladie.

* *

Je vois la chose d'ici :

La scène se passe dans une chambre richement meublée, comme le sont généralement les maisons de pension. Un lit, une table, une chaise.

Le médecin officiel entre.

Le malade. — Entin, docteur, vous voilà ; j'ai envoyé chercher mon médecin ordinaire, mais j'apprends qu'il est malade lui-même et ne peut venir. J'éprouve de grandes douleurs dans les reins, j'ai la fièvre, j'ai...

Le médecin officiel. — Pardon, je viens constater simplement si vous êtes malade ou non.

Le malade. — Mais, docteur, soignez-moi, de grâce ne me laissez pas mourir comme cela.

Le médecin officiel. — Monsieur, voici votre certificat, donnez-moi deux piastres.

Le malade. — Deux piastres ! mais je n'ai pas un traitre sou en caisse, je suis malade, soign...

Le médecin officiel. — Pas d'argent, pas de certificat. Vous serez renvoyé de l'administration pour absence non motivée. Tant pis pour vous. Adieu.

Le malade. — Par pitié, docteur, prenez ma montre, mon bonnet de fourrure, tout ce que vous voudrez, signez mon certificat et soignez moi...

Le médecin officiel. — Je vous salue. — *Exit.*

Je vous le dis encore, c'est très fort ce nouveau règlement.

* *

La gent dynamitarde est un peu voyageuse de sa nature et beaucoup par force.

Elle avait établi dernièrement son domicile en France, elle y complétait, y délibérait et s'y croyait parfaitement en sûreté sous l'égide du bon M. Grévy. Elle comptait sans son hôte.

Si M. Grévy est le républicain le plus convaincu du monde, il est en même temps l'homme le plus rangé, le plus conservateur de France, et s'il estime que la liberté est le bien le plus précieux, il n'aime pas la licence et déteste le tapage.

Les chevaliers de la dynamite en étaient donc arrivés à un tel degré de confiance, qu'ils tenaient leurs assemblées au grand jour et décidaient publiquement de faire sauter tel ou tel monument, quand un beau matin, les chefs de cette bande furent très surpris de se voir réveiller par un commissaire de police qui les pria, très poliment du reste, de préparer leurs bagages et de s'approprier à faire un voyage.

— Mais, répondirent-ils, nous ne tenons nullement à voyager, la France est un pays charmant, les femmes y sont spirituelles, les hommes y sont affables, et les vins de Bourgogne sont les premiers vins du monde. La vie est douce à Paris, nous y sommes, restons-y.

— Pas de bêtises, mes très chers amis, il s'agit de s'en aller et tout de suite.

C'est ainsi qu'ils ont été conduits à la frontière avec prière de ne plus revenir.

C'est, ma foi, très bien fait.

* *

LE MONDE ILLUSTRÉ publie aujourd'hui les portraits de la princesse Béatrice, dernière fille de la reine Victoria, et du prince Henry de Battenberg, dont le mariage aura lieu dans quelques jours.

Sa Majesté a mis une condition à ce mariage, c'est que le prince et la princesse demeureront en Angleterre, près d'elle.

Cette demande s'explique parfaitement, et j'y vois une preuve de plus des tristesses de la vie royale. La Souveraine d'un des plus grands pays du monde n'a pas le droit de jouir de la vie de famille comme le peut faire le plus modeste de ses sujets.

Mère de nombreux enfants, la reine est presque toujours seule dans les vastes salles des châteaux de Windsor, Osborne et Balmoral. Ses filles sont mariées à l'étranger, elles ont quitté l'Angleterre pour toujours.

Une seule lui reste, la plus jeune, la plus aimée, la plus douce, la charmante princesse Béatrice qui, simple dans ses goûts et dans ses toilettes, préfère la vie intime aux fêtes brillantes de la cour.

Aussi, est-ce avec joie qu'elle s'est rendue aux vœux de sa mère, qu'elle ne quittera pas.

Le prince de Battenberg est un des dix mille princes de la terre allemande.

* *

A côté de ces deux fiancés, nous donnons le portrait du prince Albert-Victor-Edward, fils aîné du prince de Galles, qui vient d'arriver à sa majorité.

On commence à faire attention à ce jeune homme qui, par sa naissance, peut être appelé un jour à tenir le sceptre des rois d'Angleterre.

Le jeune prince a reçu une éducation toute virile ; depuis sept ans, il a voyagé constamment, il a fait le tour du monde plusieurs fois et connaît les vastes pays sur lesquels il régnera un jour, si le peuple anglais peut sauver sa monarchie de la débâcle prévue que l'on attend depuis nombre d'années.

Il a suivi les cours des universités de Cambridge et d'Heidelberg, et va probablement terminer ses études à Cambridge pendant deux ans.

* *

L'Union Saint-Joseph de Montréal a célébré dignement la fête de son patron, lundi dernier.

Cette société, la plus importante de toutes nos associations nationales, rend des services immenses, et ce qui m'étonne le plus, est de voir que tous les Canadiens-Français n'en fassent pas partie.

Vous redirez-je les bienfaits de cette société de secours mutuels ? Vous les connaissez, vous savez en apprécier certainement les effets, et personne ne songe même à les nier.

Pourquoi donc tout citoyen, qu'il soit Montréalais, Québécois, Trifluvien, etc., etc., n'est-il pas membre de cette association ?

Pourquoi ! Eh, mon Dieu ! c'est parce qu'on n'y pense pas, parce qu'on remet la chose au lendemain, enfin c'est par suite de notre grand défaut, c'est la conséquence de notre insouciance.

Les années arrivent, les cheveux blanchissent, les forces s'affaiblissent, et un jour, en songeant à la femme et aux enfants que l'on va quitter, on regrette de ne pas avoir fait partie de cette grande famille d'amis sincères que l'on nomme société de secours mutuels.

Si j'avais le droit de vous donner un conseil, je vous dirais à tous : présentez-vous, faites-vous recevoir membre de l'Union Saint-Joseph.

Admettons que j'ai ce droit, si vous voulez, et suivez mon avis.

* *

C'est pour moi un véritable plaisir de constater que l'art de l'escrime prend du développement parmi nous. On doit toujours applaudir aux efforts de nos compatriotes pour répandre le goût des armes parmi la jeunesse canadienne.

Le maniement de l'épée ou du sabre a été trop négligé chez nous. On veut faire des soldats, et on fait à des moyens de le devenir. On parle d'envoyer des bataillons dans le Soudan au secours de la vieille Albion ! Mais, sapristi, apprenez à mettre le doigt sur la gachette d'un pistolet et la main sur la poignée d'un sabre !

Heureusement que cette lacune sera bientôt comblée, grâce au dévouement et à l'énergie d'un de nos concitoyens, M. le professeur David Legault, qui a ouvert une académie d'escrime à Montréal.

Encourageons-le.

* *

Tous les yeux sont tournés maintenant du côté d'un petit pays, dont on ne parlait pas hier, et qui tout à coup absorbe l'attention du monde entier, l'Afghanistan. Personne ne s'occupe plus du Nil, et partout on prête l'oreille pour entendre le premier coup de canon.

De quel côté partira-t-il ? d'une pièce russe ou d'une pièce anglaise !

Le Czar de toutes les Russies a envoyé une armée sur Hérat, et de son côté le vice-roi des Indes a donné aux troupes anglaises l'ordre d'avancer.

Pendant que les généraux des deux grandes puissances marchent à la rencontre l'un de l'autre, les diplomates cherchent encore à se duper mutuellement.

Le cabinet de Saint-Petersbourg répond à M. Gladstone, qui se plaint de ce déploiement de forces accumulées sur la frontière afghane :

— Vous avez grand tort de vous tant plaindre ; nos intentions sont très légitimes ; la frontière est infestée de brigands, et notre but est tout simplement de les détruire.

—Mais vous avancez toujours, fait observer le lion britannique, vous voici à huit jours de marche de Hérat.

—C'est la faute des brigands ; ils se sauvent, nous les poursuivons pour les détruire, mais pour en arriver à ces fins, il est nécessaire que nous les tenions, et c'est ce qui fait que si l'envie leur prend d'aller à Hérat, nous les y suivrons.

—Très bien, alors je vais faire aussi avancer mes troupes sur Hérat afin de leur couper la retraite.

Et voilà comment il se fait qu'à propos de quelques brigands supposés on met sur pied quelque chose comme cent cinquante mille hommes.



« Ainsi que vous le voyez, c'est une chose de quelque importance que le siège d'Hérat. »

Or, rapprochement assez curieux, cette phrase que je viens d'écrire a été prononcée en 1840, à la Chambre des députés, en France, dans des circonstances politiques à peu près semblables à celles de nos jours. Je copie le procès-verbal du temps :

« La Chambre entendit le siège des rats, et il y eut un éclat de rire universel.

« M. Fulchiron.—Le siège des rats a excité les souris de la Chambre.

« M. Hébert.—Qu'en pense le shah ?

« M. de Belley.—Le shah les surveille ; il a l'œil perçant. »

Je m'arrête là et déclare ne pas vouloir endosser aucune responsabilité dans ce débat.

LÉON LEDIEU.

A M^{lle} AZÉLIE F...

Redorant son blason, d'antique accoutumance,
Sous le pinceau charmeur du renouveau des temps,
Avril, frileux encore au retour du printemps,
Pare son manteau vert des feuilles d'espérance.

Aussi les cœurs troublés fêtent tous dix-huit ans,
O mois, roi des amours, c'est dieu de ma croyance,
Quand, pour te faire accueilli, ils entrouvrent d'avance
De leur jeunesse en fleurs le seuil à deux battants.

Adieu donc, froid hiver ! La naissance des roses
Met sa pourpre pudique à des lèvres mi-closes
Où les baisers jaseurs gazouilleront toujours.

Entre, enfant du ciel bleu, le monde est ton ouvrage.
Laisse les cœurs aimants germer sous leur corsage,
Comme les bourgeois d'or aux soleils des beaux jours.

NOËL PAYS.

Montréal, 18 mars 1885.

CHRONIQUE

DANS ce temps de carême, où les événements ne laissent rien à la chronique, j'ai à choisir mon sujet entre les événements passés et ceux à venir, attendu que le carême est un gaillard trop maigre et trop blême pour intéresser les lectrices.

Tout de même, prenons une pensée un peu sombre qui convienne au temps. A chaque année, ceux qui aiment à s'amuser ont à regretter le carnaval qui finit et le carême qui commence. Ainsi va la vie, tout commence et finit. La fin des plaisirs du carnaval doit nous faire songer un peu au temps où finira la vie, bien qu'elle ne soit pas toujours synonyme de plaisir.

Après avoir élevé bien haut nos aspirations pendant le carnaval, en courant après nos illusions qui nous fuient toujours au moment où l'on croit les atteindre, redescendons maintenant sur la terre pour la considérer au temps où elle finira. Enfin, comme êtres raisonnables, il est bon que nous pensions un peu à ce que deviendra le sol où nous avons vécu, aimé et souffert ; envisageons le spectacle de la nature au jour où notre corps, dépouillé de tout ce que nous aimons, reviendra une dernière fois sur la terre.

On dit que la terre sera tout en feu, mais non pas en rose comme nos illusions de jeunesse. Du sol largement fendu montera une buée de cratère rouge et jaune, mêlée de souffre et de sang, qui se mêlera au vol éperdu des nuées, pareilles à des colonnes noires escaladant le ciel.

Tous les animaux de la création seront affolés de terreur. Des éclairs jailliront des naseaux de ces bêtes échouées, leurs croupes secouant des rafales dans l'air embrasé. A l'horizon, on verra la mer s'é-

lever, une mer de feu dont chaque vague sera une flamme, et ce flux monstrueux dans lequel flotteront les astres submergés, les étoiles que la tempête aura détachées du firmament, débordera les crêtes incendiées des montagnes et les dômes brisés des forêts.

Cependant, les hommes et les animaux courront affolés, dans ce cahos où tout sera menace et terreur. Ils courront sous le rire cruel des mauvais anges accroupis sur les rocs encore debout et sous la fanfare des trompettes invisibles.

Et les morts, réveillés aussi, tendront partout de longs bras décharnés et embarrassés aux plis des suaires, de longs bras où les vivants iront se heurter, muets d'épouvante, trébuchants aux tombes sorties de terre.

Ce sera un effondrement universel et formidable de toutes choses qu'on appelle la fin du monde. Le décor sera somptueusement tragique à cette fin des races, et tout ce qui sera la vie s'abîmera dans un cataclysme farouche sous le poids des colères éternelles. Les éléments héroïques se brisant, les uns aux autres, dans une suprême bataille ; un grand appel jeté dans l'infini par une voix mystérieuse ; le trépas pris solennellement à témoin du néant de la vie ; une convulsion terrible tordant les entrailles du globe.

Notre planète périra, et elle aura de ces splendides funérailles au milieu des flammes allumées par une main céleste. Mais elle périra sans disparaître, paraît-il, laissant un cadavre après elle, un cadavre sans lumière et sans chaleur, qui coulera dans les espaces indifférents, corps sans pensées, image sans âme, astre éteint.

Cela est déjà certain au refroidissement progressif de son cœur, et cette incertitude des saisons qui nous semble simplement un caprice méchant des nuées, est le premier symptôme de cette mort lente que consommera la patience des siècles. Ces tremblements du sol sont les premiers frissons de cette agonie où se complaira la longévité solitaire du Temps. La terre est vieille, si vieille quelle se ride partout, et nous écrasera un jour entre les plis rugueux de sa peau.

Ce qui fut le génie, ce qui fut la gloire, ce qui fut l'amour, n'échapperont pas à cette mort commune et certaine.

Les siècles viendront à bout de patience, et le Temps lui-même se sent mourir. A chaque automne, il nous semble que rien ne bat plus au cœur de la terre, et de ses artères rigides aucun sang ne monte plus, poussant devant lui les sèves vivaces. Les arbres se penchent sous leurs propres poids ; toutes les verdure pâlissent.

Cela paraît être un avertissement annuel que la terre périra. L'homme seul semble croire que rien ne périra, bien que tout soit périssable en nous. Mais qui donc, dans les fièvres d'un amour qu'il croit immortel, pressentirait la fin d'un sentiment aussi vivace ? C'est bien vrai pourtant qu'on aurait tout fait pour la personne aimée. On a toujours tort de croire qu'on nous a menti quand on manque à la foi jurée. C'est cette fragilité du sentiment, le plus fort cependant qui soit en nous, qui guide nos affections.

Qu'est-ce donc que le refroidissement du centre de la terre auprès du refroidissement de notre propre cœur, et qu'importe l'agonie des races futures lentement ensevelies dans le linceul des frimas, comparée à cette agonie incessante que nous portons en nous mêmes, de tout ce qui fut l'orgueil de notre rêve, l'ardeur de notre pensée, plus que notre propre vie ?

Qu'importe, l'humanité, tirée de la terre, est une poussière sublime qu'un souffle divin a élevée jusqu'aux splendeurs immortelles pour former le piédestal du trône céleste.

MAUD.

LE THÉ DE FAMILLE À LONDRES

M. COCKNEY, lisant le "Times."

« Dans l'espace d'une lieue
Les canons armés puissamment
Ont pris en flanc, en tête, en queue
De mauvais bateaux sans grément. »

MISS BABET

Ces Français ont un caractère
Peu gentleman

TOMY

Peuple insolent !

M. COCKNEY

Hurrah pour la vieille Angleterre !

BABET ET TOMY

Hurrah for the merry England !

M. COCKNEY reprenant sa lecture

« Sur les barques désemparées
On tire encore. »

(Parlé)

Quels excès !

MISS BABET

Pauvres Chinois !

TOMY

Chiens de Français !

M. COCKNEY, lisant

« Des canonnières éventrées
Les survivants sautent dans l'eau. »

(Parlé)

Goddam !

TOMY

Bloody !

MISS BABET

L'affaire est tableau !

TOMY, à M. Cockney

Pour déclarer sans espérance
La guerre à ces Français damnés
Les Chinois, sauf irrévérence,
M'ont tout l'air de cerveaux bornés.

M. COCKNEY, à Tomy

L'opium que leur vend la France
Abrutit ces infortunés

(Lisant)

« Les vainqueurs ont très peu de pertes. »

TOMY

C'est dommage, pas vrai Babet ?

BABET

Très grand dommage.

M. COCKNEY

Oh ! ce Courbet

Défonceur de portes ouvertes !

(Lisant)

« Les derniers obus sont lancés ;
La mer au rivage charrie
Les cadavres et les blessés. »

(Parlé)

Quelle scène de barbarie !

TOMY ET BABET, reculant d'horreur

Oh ! vraiment, c'est trop infernal
C'est faux.....

M. COCKNEY, tendant à Babet le "Times"

Lis plutôt, ma chérie.

BABET, regardant le numéro du journal

Eh ! papa, c'est un vieux journal ;
C'est l'affaire d'Alexandrie.

GASTON JOLLIVET.

PRIMES DU MOIS DE FÉVRIER

LISTE DES GAGNANTS :

- Montréal.—David Corbeil, 11, rue Logan ; Delphis Chevalier, 1019, rue St-Joseph ; Joseph Drolet, 378, rue Mignonne ; Octave Gosselin, 44, rue Saint-Dominique ; Ferdinand Foisy, 978, rue Saint-Jacques ; H. Bouchard, 214, rue McCord ; Dame C. Brunet (\$15), 121, rue Labonté ; J. G. Yon, 972, rue Ste-Catherine ; J. Contant, 870, rue Ste-Catherine ; J. B. Buisson, 10, rue Ste-Elizabeth ; Alfred Lussier, 48, rue St-David ; Raphaël Gadbois, 121, rue Montcalm ; Elzéar Pelletier, 297, chemin Papineau ; E. Jobin, 19, rue Montcalm ; Madame Ls. Boire, 225 rue Beaudry ; Mlle Alzir Ste-Marie, 340, rue Visitation ; W. Donahue, 33, rue des Allemands ; Madame Eliza McButt, 305, rue Panet ; Antoine Lasière, 11, rue Mystérieuse ; Joseph Robillard, 2296, rue Notre-Dame ; J. Lareau, 26, rue Vitré ; Louis Anger, 148, rue Montcalm ; William Lemire, 232, rue St-Laurent ; Madame Sauvé, 15, rue Lamontagne ; J. Bertrand, 6, rue Parker ; Mlle Olive Deschamps, 31, rue Craig ; Fred. Lamontagne, 110, rue St-François-Xavier ; Béloni Demers, 47 et 49, marché Bonsecours.
- Québec.—P. A. Drolet, 102, rue St-George ; Ambroise R. Lafrance (\$50), 66, rue St-George ; A. Bernard, 57, rue d'Aiguillon ; Joseph J. G. Simond, 2, rue Victoria ; Omer Mettayer (\$3), 41, rue Metcalf.
- Upton.—Roy & Biron.
- Côte-des-Neiges.—J. Aubry.
- Saint-Louis.—Z. O. Carufel (\$25).
- Sherbrooke.—A. C. Miquelon ; F. Campbell, avocat.
- Saint-Albans.—Jos. L. Carignan (\$10).
- Valleyfield.—Léonide Beaugard.
- Saint-Jérôme.—Dr de Martigny.
- Sainte-Julie.—N. P. Lapierre, notaire (\$5).
- Ville Saint-Jean-Baptiste.—Wm. Maher, 103, rue George-Hypolite ; Philias Desjardins, 4, rue George-Hypolite ; Augustin Bastien, 37, rue St Laurent ; V. Perrin, 141, rue Ste-Elizabeth ; Gustave Audet, 8, rue St-Jean.
- Village Saint-Gabriel.—H. Bourne, 97, rue Manufacture ; J. B. Mainville, 266, rue Manufacture.
- Ville Saint-Henri.—David Ménard, 11, rue Maria.



S.A.R. LE PRINCE DE BATTENBERG,
Fiancé à la princesse Béatrice.



S.A.R. LA PRINCESSE BÉATRICE,
Fiancée au prince de Battenberg



S.A.R. LE PRINCE ÉDOUARD DE GALLES,
Fils aîné du prince de Galles.



TOILETTE EN VELOURS.

TOILETTE EN LAINAGE.



COSTUME EN SOIE ET LAINAGE.

LA
PORTEUSE DE PAIN

PREMIÈRE PARTIE.—(Suite)

XIX

A route, cependant, était toujours déserte. Jeanne fixa ses yeux humides au loin, devant elle, regardant le chemin interminable dont la pluie avait abattu la poussière.

Soudain, elle s'arrêta. Deux silhouettes venaient d'apparaître au détour d'un sentier traversant un petit bois qui longeait la route. C'étaient deux gendarmes à cheval. Les premiers rayons du soleil faisaient étinceler les galons d'argent de leurs chapeaux et les fourreaux bien astiqués de leurs lattes. Devant eux marchait une femme en haillons, les mains liées. Ces gendarmes faisaient ce qu'on appelle la *correspondance* et conduisaient la prisonnière de brigade en brigade.

Jeanne reconnut l'uniforme et frissonna. Il lui semblait se voir, elle, innocente, elle, honnête femme, marcher comme une voleuse, comme une incendiaire, les menottes aux poignets, entre les représentants de la loi. Elle eut peur. Un froid glacial passa jusque dans la moëlle de ses os. Elle saisit Georges dans ses bras et, gagnant vivement le petit bois, s'y enfoua.

Lorsqu'elle eut fait quelques pas sous les taillis, elle cessa de marcher, se retourna et regarda la route à travers les branches et les feuillages couverts de gouttes de pluie qui, dans la lueur transparente du matin, semblaient des perles liquides.

Bientôt elle entendit le pas cadencé des chevaux. Puis elle vit passer le groupe. Un nouveau frisson la secoua et, pour se cacher mieux, elle s'accroupit sur les herbes humides. Georges, naturellement, n'avait point conscience de ce qui se passait. Il voulut parler. Sa mère lui imposa silence en lui mettant la main sur les lèvres avec un geste d'effroi. Les gendarmes, cheminant toujours, disparurent bientôt en compagnie de leur capture. Jeanne attendit. Les réflexions les plus douloureuses, les plus effrayantes, l'obsédaient. Son désespoir fit explosion tout à coup.

—Et cependant, je ne suis pas coupable ! dit-elle à haute voix sans en avoir conscience, cet homme, ce misérable, a commis tous ces crimes, et c'est moi qui me cache, c'est moi qui suis accusée ! Moi, l'innocente !

Elle s'interrompit un instant puis, frissonnante, elle continua :

—Innocente d'intention, oui, c'est vrai, mais non de fait. J'aurais dû comprendre le sens de cette lettre infâme et avertir la police. J'étais gardienne de l'usine. Je devais y rester malgré tout et mourir à mon poste plutôt que de fuir. Comment n'ai-je pas compris cela ? J'assistais, ainsi que ce misérable Jacques, à la reddition des comptes du caissier, avant le départ du patron. Comment ne me suis-je point souvenue que cette somme, de près de deux cent mille francs dont parlait la lettre, était justement celle qui se trouvait en caisse ? Comment n'ai-je point déchiré avec mes ongles le visage du voleur et de l'assassin ? Comment ne me suis-je pas cramponnée à ses vêtements en criant : "Voilà le coupable !" Il m'aurait tuée. Eh bien, après ! Mieux vaudrait cent fois être morte qu'en présence d'une

accusation monstrueuse et d'une justification impossible !

Le monologue de Jeanne fut interrompu par Georges.

—Petite maman, dit l'enfant, j'ai faim.

La malheureuse mère reçut en plein cœur un coup violent. Son fils avait faim ! Comment le nourrir ? Elle fouilla vivement la poche de sa robe, espérant y trouver son porte-monnaie renfermant une trentaine de francs. Espérance vaine ! Elle avait laissé ce porte-monnaie sur un meuble de sa loge. Sa poche ne contenait que six sous.

—Tout est contre moi, balbutia Jeanne, tout m'accable, tout m'écrase !

L'enfant répéta :

—Petite maman, j'ai faim.

—Il faut marcher encore, mon mignon, répondit madame Fortier le cœur serré et d'une voix pleine de sanglots. Nous trouverons bientôt sans doute un village où je t'achèterai du pain et une tablette de chocolat.

—Dans le bois tu n'auras pas peur ?

—Non, petite maman.

Jeanne rentra sous bois, chercha une place sèche à l'abri des grands arbres, y entassa des feuilles et y fit asseoir Georges.

—Tu vois, tu seras bien là, comme dans ton *dodo*, murmura-t-elle.

—Oui, petite maman, répondit le bébé, dont les yeux se fermaient et dont la tête vacillait d'une épaule à l'autre.

Et il s'étendit sur les feuilles, serrant son cheval de carton contre sa poitrine.

—Il va s'endormir, pensa Jeanne. J'aime mieux cela, le cher ange ne s'apercevra pas de mon absence. D'ailleurs, je serai bientôt de retour.

Georges dormait déjà. Madame Fortier se dirigea, aussi vite que le lui permirent ses jambes chancelantes vers le village qu'elle avait aperçu. Avant d'y arriver, cependant, elle s'arrêta et jeta un coup d'œil sur ses vêtements. Ils étaient humides encore et tout souillés de boue. Ses cheveux à moitié dé-

noyés inondaient en désordre son visage et ses épaules. Elle fit tomber de ses jupes le plus gros de la boue, rattacha sa chevelure et se mit en marche. En moins d'un quart d'heure elle atteignit les maisons.

L'heure était matinale, cependant des boutiques commençaient à s'ouvrir ; quelques villageois se tenaient sur le seuil de leurs portes. On regarda Jeanne avec une curiosité manifeste qui lui causa autant de trouble que d'inquiétude. Elle passa en baissant les yeux, franchit le seuil d'une boutique et demanda une tablette de chocolat de dix centimes. La marchande, tout en la servant, l'examinait avec attention, se demandant si elle l'avait déjà vue et cherchant à la reconnaître.

—Ça n'est pas d'ici, se dit-elle, après cet examen infructueux.

En sortant du magasin d'épicerie, Jeanne entra chez un boulanger où elle se fit servir pour quatre sous de pain. Ces minimes dépenses payées, il ne lui restait rien. Munie de ces aliments peu substantiels, elle reprit, sous les regards des curieux, le chemin déjà suivi, et regagna le bois. Lorsqu'elle arriva, le petit Georges n'avait point bougé. Il dormait d'un profond sommeil. Jeanne s'assit à côté de lui et s'abandonna sans résistance aux plus sombres réflexions. Peu à peu la fatigue l'emporta sur ses préoccupations douloureuses, et elle ferma les yeux à son tour.

* * *



Bientôt elle entendit le pas cadencé des chevaux, puis elle vit passer le groupe.—(Page 365, col. 1.)

—Je suis fatigué, maman, je ne peux plus marcher.

—Je te porterai, mon chéri.

Et soulevant l'enfant dans ses bras, Jeanne regagna la route. Elle allait ainsi droit devant elle pendant une heure, haletante, usant ses forces. Le bois fut traversé. On entra en plaine. Jeanne aperçut des maisons, un village. Elle pressa le pas. A cent pas environ des premières maisons elle fit halte, et posa l'enfant à terre, se sentant à bout, ses bras que paralysait la fatigue ne pouvant plus soutenir son fardeau.

—Essaye de marcher, mon chéri, dit-elle.

Georges essaya. Ces pieds endoloris refusèrent de le porter.

XX

—Veux-tu m'attendre ici, mon mignon ? dit madame Fortier à son fils. Je vais te chercher à déjeuner.

—Oui, petite maman.

Personne n'ignore avec quelle promptitude quasi électrique les mauvaises nouvelles se propagent. On connut bien vite à plusieurs lieues à la ronde les événements de la nuit précédente, l'incendie de l'usine d'Alfortville, la disparition de Jeanne Fortier, la mort déplorable de M. Laboue assassiné, la fin héroïque de Jacques Garaud tombant victime de son dévouement. Ces faits, malheureusement trop dramatiques, formaient dès le matin le thème des conversations dans les villages environnants. De tous les côtés on se dirigeait vers le lieu du sinistre pour voir ses ruines.

Madame François, l'épicière de Maisons-Alfort, dont Jeanne était la cliente, racontait à qui voulait l'entendre que m'ame Fortier, la gardienne de l'usine, avait acheté chez elle le pétrole devant servir à allumer l'incendie. Une commère venant d'Alfortville et à qui elle faisait son raconter lui dit :

—Vous ne savez pas ?

—Quoi donc ?

—Le procureur-général vient d'arriver sur les lieux du crime.

—Eh bien ?

—Eh bien ! vous devriez aller le trouver et faire votre déposition. Elle est de première importance.

—Et qui est-ce qui gardera ma boutique pendant ce temps-là ?

—Moi, si vous le désirez ; quand il s'agit de travailler au châtimement des gredins, on peut bien se déranger un peu.

—Ta-ta-ta-ta ! fit l'épicière, tout ça ne me regarde pas ! Si on a besoin de savoir ce que j'ai à dire, on viendra me le demander ici.

Et les racontages continuèrent. La commère qui venait d'engager madame François à aller déposer quitta le groupe sans ajouter un mot et reprit le chemin d'Alfortville. C'était la femme d'un mécanicien arrivé l'un des premiers pour porter secours la nuit précédente. Elle se proposait de raconter à son mari ce qu'elle venait d'apprendre elle-même, afin qu'il en fit part au procureur impérial.

Ce magistrat, aussitôt après avoir reçu l'avis envoyé par le commissaire de police, avait donné des ordres et s'était rendu sans retard à Alfortville, accompagné d'un juge d'instruction, du chef de la sûreté, d'un médecin et de deux agents. Dès son arrivée, le commissaire l'avait mis au courant des faits principaux révélés par la première et sommaire enquête. Le caissier Ricoux, le garçon de bureau David, le cocher et un certain nombre d'ouvriers mécaniciens avaient été interrogés.

De ce dernier interrogatoire résultait la probabilité, presque la preuve que Jeanne Fortier était seule coupable. Les faits relevés contre elle rendaient à peu près indiscutable sa culpabilité, et à ces charges si graves sa fuite en ajoutait une plus grave encore.

Après avoir été interrogé par le procureur impérial, le caissier Ricoux s'était rendu en toute hâte à Charenton. De là il avait expédié une dépêche à St-Gervais, à madame veuve Bertin, la sœur de M. Labroue. Cette dépêche, quoique très laconique, faisait pressentir toute l'étendue du malheur qui frappait le petit Lucien, le fils de l'usinier.

En sortant des bureaux du télégraphe, Ricoux passa chez lui, chercha de vêtements et retourna sans perdre une minute à Alfortville, où les magistrats lui avaient dit que sa présence était indispensable.

Le caissier était un homme de cinquante ans environ, quinquex, pointu, acariâtre, susceptible, soupçonneux, difficile à vivre. Il n'aimait généralement personne ; la pauvre Jeanne Fortier avait l'honneur de lui inspirer une antipathie toute particulière. En conséquence, sa déposition contre elle ne pouvait manquer d'être malveillante, quoique faite de la meilleure foi du monde. Aussitôt de retour à la fabrique, il alla se mettre aux ordres du juge d'instruction qui lui dit :

—J'aurai tout à l'heure à vous poser une série de questions.

Puis, s'adressant à l'un des agents de la sûreté, il demanda :

—A-t-on fait les recherches ordonnées par moi ?

—Oui, monsieur.

—Quel résultat ont-elles donné ?

—On a trouvé dans la cour trois bouteilles ayant contenu du pétrole.

—Veuillez les apporter ici.

L'agent alla quérir les bouteilles jetées à dessein par Jacques Garaud. On les plaça sur la table devant laquelle se tenait le juge d'instruction, table improvisée avec des planches posées sur des tréteaux.

—M. Ricoux, dit le juge au caissier après avoir flairé le goulot des récipients suspects, reconnaissez-vous ces bouteilles pour celles où vous avez vu la nommée Jeanne Fortier mettre le pétrole introduit par elle à l'usine, dans un bidon que l'incendie n'a pas permis de retrouver ?

—Je les reconnais parfaitement et toute erreur est impossible. Ce sont d'anciennes bouteilles d'eau minérale. Elles portent encore des lambeaux d'étiquettes.

—Combien y en avait-il ?

—J'en ai vu cinq déposées à terre.

—Toutes étaient-elles pleines ?

—Je l'ignore.

—Maintenant, M. Ricoux, interrogez votre mémoire et tâchez de vous rappeler non seulement le sens, mais les expressions de la phrase menaçante adressée par Jeanne Fortier à l'ingénieur Labroue, lorsqu'il lui eut annoncé qu'elle ne pouvait conserver sa place.

—Je me rappelle textuellement ces expressions. Jeanne Fortier, au lieu de s'excuser, comme c'était

son devoir, au lieu de prier M. Labroue d'user d'indulgence envers elle, se montra plein d'arrogance et même d'insolence, et dit d'une voix dure qu'il me semble entendre encore : " Vous me chassiez ! Ah ! tenez, monsieur, prenez garde ! Cela ne vous portera pas bonheur ! "

Le juge d'instruction se tourna vers le garçon de bureau David.

—Ce sont bien les mêmes paroles que cette femme a prononcées devant vous ? lui demanda-t-il.

—Oui, monsieur, ce sont les mêmes.

—Il est clair comme le jour qu'elle méditait des projets de vengeance ! fit le caissier. Cela saute aux yeux.

—Pensez-vous que la vengeance ait été le seul mobile du crime ?

—Je le suppose, monsieur.

—Et moi je crois le contraire. M. Labroue était absent pour deux jours, n'est-ce pas ?

—Il nous l'avait dit, à Jacques et à moi.

—Son brusque retour ne pouvait donc être prévu par personne ?

—Sans doute, puisque selon toute vraisemblance il ne le prévoyait pas lui-même.

—Lorsqu'il a été frappé mortellement, reprit le juge, il ne faisait que rentrer, puisqu'on a relevé sa valise auprès de son cadavre. La personne qui l'a frappé se trouvait dans le pavillon où elle ne devait pas, où elle ne pouvait pas l'attendre. Pour quel motif cette personne était-elle dans le pavillon ?

—Pour l'incendier, répondit Ricoux.

XXI

Le juge d'instruction secoua la tête.

—Incendier le pavillon était inutile, dit-il ensuite, puisqu'il est évident que le feu avait été mis dans l'atelier de menuiserie, plein de copeaux et d'amas de bois, et qu'il devait se communiquer promptement au pavillon où se trouvait le cabinet du patron et de la caisse.

Ricoux devint rêveur. Le magistrat reprit :

—Savez-vous combien il y avait d'argent dans la caisse de M. Labroue ?

—Oui, monsieur, car le soir même de son départ j'avais établi le compte avec lui.

—La somme était-elle importante ?

—Très importante.

—Elle se montait ?

—A 190,253 francs et 10 centimes. Et dans ma caisse à moi se trouvaient 5,000 francs, mais ils ne sont pas perdus ; me sachant responsable, j'avais eu la prudence de les emporter chez moi. Aujourd'hui, je m'en félicite.

—La somme dont vous venez de me donner le chiffre était-elle en billets de banque ?

—Oui, monsieur, à l'exception de 3,000 francs en or.

—Saviez-vous seul ce que contenait la caisse ?

Ricoux réfléchit pendant un instant.

—Non, pas seul, monsieur, dit-il ensuite tout à coup. Deux personnes assistaient à la reddition des comptes.

—Quelles étaient ces personnes ?

—Jacques Garaud et Jeanne Fortier.

Le visage du magistrat devint rayonnant. La déclaration du caissier lui causait une joie vive. Ricoux poursuivit :

—Oui, oui, Jeanne le savait, et Jacques aussi, malheureusement, car si le brave garçon a péri, c'est en voulant sauver ces valeurs et les papiers de M. Labroue.

—Comment Jeanne Fortier se trouvait-elle dans le cabinet du patron tandis que vous rendiez vos comptes ?

—M. Labroue l'avait sonnée pour lui donner des ordres au moment où il allait quitter la fabrique.

—Vous êtes certain qu'elle a entendu énoncer le chiffre ?

—Oui, monsieur, parfaitement certain.

—Madame Fortier possédait-elle la clef du pavillon ?

—Oui, monsieur, et celle du cabinet, car c'était elle qui faisait le ménage du patron. Elle avait toutes les clefs, d'ailleurs, pour ses rondes.

—Restait-elle seule la nuit à l'usine ?

—Absolument seule, oui, monsieur.

—C'était là une chose très imprudente.

—C'est mon avis, monsieur.

—Une femme n'a ni la force physique ni l'autorité morale nécessaires pour remplir un emploi de gardienne et de surveillante.

—Je me suis permis d'appeler sur ce point l'atten-

tion de M. Labroue. C'est même pour cela qu'il s'est décidé à signifier son renvoi à Jeanne Fortier qui venait de contrevenir à plusieurs articles du règlement intérieur.

—Quel était, selon vous, le caractère de cette femme ?

—Il ne valait pas cher, son caractère, monsieur ! elle était hautaine, orgueilleuse, ambitieuse, sournoise et rancunière.

—Avait-elle reçu quelque instruction ?

—Une instruction tout à fait élémentaire. Cependant elle affectait des manières et des allures qui ne sont point du tout celles d'une femme d'ouvrier.

—A-t-elle des enfants ?

—Deux, un petit garçon qui vivait avec elle et une fille en nourrice.

—Son mari a été tué dans cette usine, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, mais par sa propre faute, par son imprudence. C'est cependant pour cela que M. Labroue avait donné à Jeanne l'emploi de gardienne. Tout en la renvoyant, il se proposait bien de ne pas la laisser sans ressources. Avant de partir pour St-Gervais, il lui avait promis de lui procurer un emploi. Il comptait en plus lui remettre une somme d'argent qui lui permit de vivre en paix jusqu'au moment où elle se serait placée de nouveau. Pauvre patron ! Cette misérable femme lui a témoigné sa reconnaissance en l'assassinant !

Le juge d'instruction se tourna vers le procureur impérial et vers le chef de la sûreté présents à l'interrogatoire, et leur dit :

—Vous voyez, messieurs, que le doute est impossible ! J'avais raison de le croire, la vengeance n'était pas l'unique mobile des crimes commis, assassinat et incendie. Jeanne Fortier se proposait, en outre, le vol ! Après avoir tout préparé pour activer les ravages de l'incendie allumé par sa main coupable, elle est allée dans le pavillon forcer la caisse et s'emparer des valeurs, puis elle a mis le feu ! Ces en sortant du cabinet qu'elle a rencontré M. Labroue, revenant de voyage à l'improviste, et qu'elle l'a frappé. Cela vous paraît-il, comme à moi, incontestable et indiscutable ?

Les deux magistrats consultés exprimèrent une opinion conforme à celle qui venait d'être émise par le juge d'instruction. Puis le procureur impérial demanda :

—Le coffre-fort était-il de nature à ce que pour le forcer il fallût déployer une grande vigueur ? Une femme pouvait-elle en venir à bout ? Il faudrait savoir cela, car, dans le cas contraire, nous serions conduits à admettre que Jeanne Fortier avait un complice.

Ricoux reprit :

—Le coffre-fort, tout en fermant bien, n'offrait pas une très grande résistance. C'était une caisse d'un vieux modèle, sans aucun des perfectionnements modernes. J'avais pris la liberté de le faire remarquer plus d'une fois à M. Labroue, qui ne croyait pas au danger. Une femme solidement bâtie comme Jeanne Fortier pouvait parfaitement sans aide opérer l'effraction.

—Croyez-vous que, lorsque le déblaiement des débris de cette caisse ?

—Je le crois, car elle était doublée de tôle.

—De tôle seulement ?

—Oui, monsieur.

—En tout cas, si on n'a pas volé, on trouvera des petits lingots de métal fondu, puisqu'il y avait trois mille francs en or.

Le procureur impérial se tourna vers le docteur qui l'avait accompagné et lui demanda :

—Avez-vous pu constater, monsieur, en examinant la ble-sure, de quelle nature était l'arme qui a tué M. Labroue ?

—Oui, monsieur. Cette arme était un couteau dont la pointe a traversé le cœur. La mort a dû être instantanée.

—L'assassin aura frappé de toutes ses forces, reprit le magistrat, mais une chose me paraît inexplicable.

—Laquelle ? fit le juge d'instruction.

—Celle-ci : Jeanne Fortier agissait sans craindre d'être surprise dans la perpétration de son crime, puisqu'elle savait M. Labroue en voyage et qu'elle devait le croire absent pour deux jours. Pourquoi donc était-elle armée ?

—Monsieur le procureur croit toujours à la présence d'un complice ? demanda le chef de la sûreté.

—Oui. Une femme me paraît hors d'état d'accomplir seule une telle besogne.

Le caissier Ricoux intervint.

—Jeanne Fortier est singulièrement énergique, s'écria-t-il.

—D'ailleurs, objecta le juge d'instruction, elle pourrait s'être servie d'un couteau pour forcer soit la caisse, soit tout autre meuble. Sa culpabilité, d'ailleurs, est prouvée par sa fuite.

—A coup sûr elle est coupable, mais il est possible qu'elle ne le soit pas seule. Connaissez-vous des relations à Jeanne Fortier ? Elle était veuve. Avait-elle un amoureux ?

Plusieurs personnes, questionnées à ce sujet, répondirent négativement à ces deux questions. Tout à coup, un mécanicien s'avança jusqu'à la porte de la remise, suivit d'une femme et demandant à parler au magistrat. On les fit entrer. L'homme était Brémond, l'ajusteur.

—Monsieur le juge d'instruction, dit-il, je vous apporte la preuve que le crime était préparé de longue main et que Jeanne Fortier avait une provision de pétrole.

—Comment savez-vous cela ?

—Ma femme que voici a causé avec la mère François, l'épicière d'Alfortville, qui a vendu le pétrole.

Le juge d'instruction donna l'ordre d'aller chercher la mère François et de l'amener. Au bout d'une demi-heure, l'épicière arrivait toute tremblante, car le contact des gens de justice épouvante même les innocents.

—Vous connaissez la veuve Jeanne Fortier ! lui demanda le juge d'instruction.

—Oui, monsieur, beaucoup, c'était une pratique.

—Vous souvenez-vous de lui avoir vendu du pétrole ?

—Parfaitement, oui, monsieur. Il y a trois ou quatre jours, dans l'après-midi, elle est venue avec son gosse et un bidon en chercher quatre litres que je lui ai servi, et ça m'a semblé bien extraordinaire.

—Pourquoi ?

—Parce que la veille je lui en avais déjà vendu quatre litres. Même que je lui en ai fait l'observation, et elle m'a répondu que son gosse, en jouant, avait renversé le bidon, et je lui ai dit : Il aurait pu mettre le feu, le gamin ! Faut faire attention, ça flambe vite, une usine !

—Quelle est votre opinion sur la veuve Fortier ?

—Je la crois ambitieuse.

—Quelle raison vous fait supposer cela ?

La mère François répéta d'une façon presque textuelle au juge d'instruction un entretien dont nos lecteurs se souviennent sans doute, et, n'ayant plus rien à ajouter, obtint l'autorisation de retourner chez elle. Un mandat d'amener fut immédiatement lancé contre Jeanne Fortier, et le signalement de la malheureuse femme fut rédigé sur les indications fournies par les témoins, pour être expédié à toutes les brigades de gendarmerie du département de la Seine.

—Monsieur le docteur ayant dressé son procès-verbal, dit le procureur au caissier Ricoux, l'inhumation du corps de M. Labroue est autorisée. Vous vous entendrez à cet égard avec madame Bertin qui, au reçu de votre dépêche, s'est mise en route sans le moindre doute. Vous voudrez bien m'aviser de son arrivée. Je vous félicite de votre zèle et de votre dévouement.

Le caissier se rengorgea, et les magistrats regagnèrent Paris en laissant deux agents de la sûreté sur le lieu du sinistre.

XXII

Le même jour, à une heure de l'après-midi, un homme jeune encore, bien bâti, coiffé d'un chapeau de fantaisie et vêtu d'un complet de drap gris très correct, sur lequel il avait endossé un pardessus de demi-saison, descendait de voiture dans la cour de la gare Saint-Lazare, payait son cocher et montait les degrés conduisant aux salles où se distribuent les tickets. Cet homme portait en bandoulière un sac de voyage et tenait à la main une légère valise. Il avait les tournures et les allures d'un riche industriel ou d'un commerçant arrivé. La blancheur éblouissante de son linge, ses chaussures élégantes, la fraîcheur de ses gants de Suède à trois boutons, témoignaient des soins qu'il prenait de sa personne. Ses cheveux étaient d'un noir mat et sans reflets ; sa figure entièrement et soigneusement rasée. Ce personnage s'avança vers le guichet portant l'indication "Paris et Havre." Le guichet venait de se fermer.

—N'est-ce pas l'heure du rapide pour le Havre, monsieur ? demanda le voyageur à un employé.

—Si, monsieur, on ne délivre plus de billets. Le train va partir.

Le voyageur ne témoigna son désappointement que par un froncement de sourcils.

—Tant pis ! fit-il simplement. A quelle heure, je vous prie, partira le prochain train pour la même destination ?

—A six heures trente minutes.

—Il arrivera au Havre ?

—A onze heures cinq.

—Merci, monsieur.

Le voyageur sortit de la gare par la rue d'Amsterdam.

—J'étais sûr de manquer le train, murmura-t-il. J'aurais mieux aimé cependant voyager de jour. Au moins, on voit son monde ! Enfin, je profiterai de ce retard pour manger quelque chose, car j'ai littéralement l'estomac dans les talons.

Il franchit le seuil d'une taverne habituellement fréquentée par les Anglais et les Américains, taverne placée au rez-de-chaussée d'un hôtel, juste en face de l'entrée du chemin de fer sur la rue d'Amsterdam. Un garçon vint à lui et l'accueillit par ces mots :

—Monsieur veut déjeuner ?

—Oui. Donnez-moi la carte du jour, un indicateur de chemin de fer et ce qu'il faut pour écrire.

Le voyageur alla se placer à une table isolée, où le garçon lui apporta les objets demandés par lui.

—Pendant qu'on préparera mon déjeuner, dit-il, je voudrais envoyer une dépêche.

—C'est facile. Le télégraphe est tout près. Si monsieur le désire, un employé de l'hôtel ira porter la dépêche.

—Parfaitement. Je vais l'écrire.

(La suite au prochain numéro.)

LE CRÉATEUR DU CIEL ET DE LA TERRE

Ce qui nous frappe lorsque nous levons les yeux au ciel, ce qui nous arrache un moment au cercle des préoccupations matérielles, ce qui éveille en nous la pensée avec l'admiration, c'est la douce clarté du jour, c'est ce soleil radieux qui nous mesure sa lumière et sa chaleur en animant la nature entière, ce sont ces étoiles qui ponctuent si gracieusement de leurs feux la voûte du ciel et font succéder à l'excitation du jour le calme et la sérénité de la nuit. Nous admirons les mouvements réguliers des astres, leurs retours qui ne manquent jamais ; c'est là pour nous la première des conditions d'existence, car notre vie matérielle ne tient qu'à un fil dont le bout est là-haut.

Et pour sentir cette vivifiante poésie, il n'est pas besoin de science. Peu importe les songes et les mystérieux ressorts de ce vaste univers. L'impression immédiate et la réaction intellectuelle qui s'en suit sont les mêmes chez le savant et chez l'ignorant, aujourd'hui comme il y a dix mille ans. Cette impression, toute vague qu'elle paraisse quand j'essaye lourdement de l'analyser, suffit. Nous sentons, pour ainsi dire, notre pensée s'élever jusqu'à la notion du monde supérieur aux petites choses qui nous entourent. Nous contemplons, nous connaissons, au moins dans sa forme immédiatement saisissable, ce monde qui, lui, ne connaît rien.

Ainsi, il y a autre chose que les objets terrestres, autre chose que notre propre corps, autre chose que ces astres splendides : il y a l'intelligence et la pensée. Et comme notre intelligence ne s'est pas faite elle-même, il doit exister dans le monde une intelligence supérieure d'où la nôtre dérive (1). Dès lors, plus l'idée qu'on se fera de cette intelligence supérieure sera grande, plus elle approchera de la vérité. Nous ne risquons pas de nous tromper en la considérant comme l'auteur de toutes choses, en reportant à elle ces splendeurs des cieux qui ont éveillé notre pensée, et finalement nous voilà tout préparés à comprendre et à accepter la formule traditionnelle : Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.

Quant à nier Dieu, c'est comme si, de ces hauteurs, on se laissait choir lourdement sur le sol. Ces astres, ces merveilles de la nature, seraient l'effet du hasard ! Notre intelligence, de la matière qui se se-

(1) C'est le raisonnement condensé de Descartes : "Je pense, donc Dieu est."

rait mise d'elle-même à penser ! L'homme redeviendrait un animal comme les autres ; comme eux il jouirait tant bien que mal de cette vie sans but, et finirait comme eux après avoir rempli ses fonctions de nutrition et de reproduction !

Il est faux que la science ait jamais abouti à certaines époques de lutte contre les institutions du passé. Ainsi, l'on rencontre quelques philo-sophes athées à la chute de l'antique société gréco-romaine, à la fin du dix-huitième siècle, aujourd'hui encore peut-être, parce qu'il est dans le génie de la lutte de chercher à briser une arme dans la main des adversaires. Que la lutte cesse, et bientôt les esprits reviennent aux vérités éternelles, tout étonnés, au fond, de les avoir combattues si longtemps. Un des plus admirables retours de ce genre, c'est le vote par lequel la Convention a déclaré, le 4 mai 1794, que la nation française reconnaît l'existence de l'Être suprême.

"Voilà ce que j'avais à dire de Dieu, dont il appartient à la science d'examiner les œuvres (2)."

FAYE,

Membre de l'Académie des sciences.

LE PAS DE LA PORTE

La nourrice d'un de nos enfants, au moment de nous quitter, se désolait : nous la consolions de notre mieux en lui parlant du bonheur qu'elle aurait le lendemain à se trouver dans sa famille.

—Oui, dit-elle, interrompant ses pleurs et ses sanglots ; je sais bien, aujourd'hui c'est le pas de la porte.

La mort aussi est le pas de la porte ; on observe que la plupart de ceux qui approchent de ce seuil redoutable se montrent plus calmes qu'on ne l'avait espéré. N'est-ce pas qu'à cette heure suprême les âmes s'ouvrent à une conviction plus lumineuse que les séparations ne sont pas pour être éternelles, et qu'avant longtemps ceux qui se quittent se retrouveront dans les conditions d'une existence plus heureuse que celle d'ici-bas ? — Fortifiez-vous, consolez-vous, cœurs affligés ! — Traverser sans émoi les ombres du siècle ; elles se dissiperont au pas de la porte.

ED. CHARTON.

UN CONSEIL PAR SEMAINE

Le bégaiement doit être combattu très soigneusement chez les enfants, en leur faisant répéter lentement le mot imparfaitement prononcé. Les grandes personnes peuvent aussi venir à bout de ce vice de prononciation, en s'habituant à s'arrêter sur chaque syllabe.

C'était pour atteindre plus facilement ce but que Démosthène s'exerçait à parler en tenant des petits cailloux dans la bouche.

RÉCRÉATIONS EN FAMILLE

No. 60.—ÉNIGME

Colas y pique sa fourchette
Et le découpe avec amour.
Parfois il le glisse en cachette
A Suzon, il lui fait la cour.

No. 61.—ANAGRAMME—DEVINETTE

Retrouver, par la transposition des lettres composant la phrase qui suit, le titre d'une fable de La Fontaine :

RENÉE LE CRUT ADOUBLE.

SOLUTIONS :

No. 58.—Le mot est : Procès.

No. 59.—Le mot est : Fa-dette.

ONT DEVINE :

Problèmes.—Mlle A. Toupin et C. Dargis, Montréal.
Rébus.—E. Benoit, Montréal.

Il arrive aux docteurs de la politique aussi bien qu'aux médecins de prendre les symptômes pour la maladie, les effets pour la cause.—G.-M. VALTOUR.

(2) Cette dernière phrase est de Newton.

RÉBUS

IL



G

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

La masse sera toujours sous la tyrannie.

CHOSSES ET AUTRES

—Le professeur Wiggins nous prédit un été extrêmement chaud.

—La reine Victoria vient d'acheter pour un million de louis sterling de biens-fonds, dans la ville de Londres.

—Les indigènes rapportent que le Mahdi a quitté Khartoum, parcequ'il craignait d'être assassiné.

—Une pensée religieuse : " Ne vous étonnez pas que l'Eglise soit toujours attaquée. Dieu n'a pas voulu qu'elle triomphât sans combattre."

—Le 1er mai prochain, la Propagande de la Foi, par suite d'une récente circulaire de Mgr Fabre, se trouvera établie dans toutes les paroisses du diocèse de Montréal.

—Dans un toast aux dames, un journaliste s'écria : " Mesdames, vous venez de suite après le journal par votre rapidité à répandre les nouvelles." On dit que les dames se fâchèrent d'avoir le second rang seulement.

—D'après le recensement, il y a 4,389 individus habitant le Canada, mais nés en France ; 25,328 nés en Angleterre ; 6,576 nés en Russie ; 2,076 nés aux Etats-Unis, et 15,161 dans divers autres en dehors des possessions britanniques, soit en tout 132,083 individus nés à l'étranger.

—Quelles sont les personnes qui ont le plus de caractère ? Ce sont les imprimeurs.

ON demande des agents pour le MONDE ILLUSTRÉ dans chaque ville et village du Canada et des Etats-Unis. Une commission libérale sera donnée à tous ceux qui, par leurs efforts, augmenteront la circulation de ce beau journal de famille. Un numéro spécimen sera envoyé gratis sur demande. S'adresser à BERTHIAUME & SABOURIN, 30, rue Saint-Gabriel, Montréal.

J.-B.-P. BEAUREGARD, tailleur, de Paris, 1776, rue Notre-Dame (vis-à-vis S. Carsley), Montréal.—Tweeds anglais, français et écossais toujours en mains.—Solidité dans le travail, le bon goût, l'exaotitude. Bonnes marchandises. Prix modérés.

MADAME veuve Jos. Girard, 465, rue Amherst, se charge de l'entretien de bureaux, lavage à domicile, etc. Conditions faciles.

COURS DE DICTION ET DE DECLAMATION

Le professeur PARAGE prévient le public qu'il délivre ses cartes de cachet à son domicile, 142, rue St-Denis (carré St-Jacques), chaque soir, de quatre heures à huit heures.

Le prix des leçons est de \$6 par mois pour douze leçons publiques, et de \$10 pour vingt leçons, dont huit particulières. Néanmoins, le professeur Parage prendra à moitié prix les élèves qui, hommes ou dames, à première audition, lui sembleront capables de paraître sur la scène, son but étant de former les élèves à une élocution correcte et sûre, en leur donnant l'habitude de la parole et la hardiesse de la rampe par des représentations mensuelles et publiques.

Un répétiteur spécial est attaché aux cours particuliers. Les parents peuvent assister à tous les cours avec une carte d'admission.

DR. H. E. DESROSIERS,
70 RUE ST. DENIS,
MONTRÉAL.

DR. J. LEROUX,
2445, RUE NOTRE-DAME,
MONTRÉAL.

N. GOYETTE, BOUCHER.
MARCHE D'HOHELAGA,
Etau 1 et 3.

CHARLES DAVID, MAGASIN DE CHAUSSURES.
565, RUE SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL.

MATHIEU FRÈRES --- Marchands de Vins.
No. 87, rue Saint-Jacques Montréal.

11963

PRIMES
OFFERTES CHAQUE MOIS PAR
Le Monde Illustré

1re. Prime	-	-	\$50
2me. "	-	-	25
3me. "	-	-	15
4me. "	-	-	10
5me. "	-	-	5
6me. "	-	-	4
7me. "	-	-	3
8me. "	-	-	2
86 Primes, à \$1 - 86			
94 Primes. \$200			

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

MATHIEU & GAGNON
MARCHANDISES DE NOUVEAUTES.
En gros et en détail,
105, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Spécialité : Soie, Satin, Velours, Etoffes à Robes, Cachemires, Crêpes, Tweeds de toutes sortes.

ED. FRANCONY,
37, Avenue d'Orléans, Paris

COLLABORANT dans trois grands journaux de Paris, désirerait, pour utiliser ses moments de loisir, représenter quelques maisons sérieuses du Canada, soit pour l'achat, soit pour la vente des marchandises de toutes sortes et de toutes provenances.

La Cie de Lithographie et d'Imprimerie
GEBHARDT-BERTHIAUME,
No. 30, Rue Saint-Gabriel, Montreal.

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.

Pancartes, Cartes d'affaires, Programmes, Lettres funéraires, Circulaires, Affiches, etc.

Factums imprimés promptement et à bas prix
TOUJOURS EN MAINS :
Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités.

Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

Imprimé par la Cie. Lithographique Burland.

JOUISSEZ
De la Santé et du Bonheur

COMMENT ? Faites comme d'autres ont fait.

Souffrez-vous de maladies des reins ?

"Le "Kidney Wort" m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, lorsque j'avais été condamné par treize médecins éminents du Détroit." M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri la faiblesse des nerfs, etc., lorsque l'on désespérait de mes jours." M. J. M. B. Goodwin, Ed. Christian Monitor, Cleveland, O.

Souffrez-vous de la maladie de Bright ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la craie, puis ressemblait à du sang." Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ?

"Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace que j'aie prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat." Dr Phillip C. Ballou, Moncton, Vt.

Souffrez-vous de maladies du foie ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque je demandais à mourir." Henry Ward, ex-colonel 69 Gardes Nationale, N.Y.

Souffrez-vous de douleurs dans le dos ?

"Le "Kidney Wort" (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je me roulais hors de mon lit." C. M. Tallmage, Milwaukee, Wis.

Souffrez-vous de maladies des reins ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri de maladies du foie et des reins après que j'eus suivi inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut \$10 la boîte." Saml Hodges, Williamstown, West Va.

Souffrez-vous de la constipation ?

"Le "Kidney Wort" facilite les évacuations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant seize ans." Nelson Fairchild, St-Alban, Vt.

Souffrez-vous de la malaria ?

"Le "Kidney Wort" est supérieur à tous les autres remèdes dont j'ai jamais fait usage dans ma pratique." Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ?

"Le "Kidney Wort" m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'ai jamais fait usage." M. J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffrez-vous des hémorrhoides ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri radicalement des hémorrhoides qui coulaient. Le Dr W. C. Kline m'avait recommandé ce remède." G. H. Horst, Caissier M. Bank, Myertown, Pa.

Etes-vous torturé par le rhumatisme ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque les médecins m'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans." Elbridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ?

"Le "Kidney Wort" m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qui en ont fait usage en disent le plus grand bien." M. de H. Lamoreaux, Ile La Mothe, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé
Faites usage du

KIDNEY-WORT
Le Purificateur du Sang.

DUHAMEL & LEMIEUX,
Encanteurs et marchands à commission.
527 - RUE SAINTE-CATHERINE - 527
MONTREAL.

L'administration du "MONDE ILLUSTRÉ" est en état de procurer tous les numéros depuis le commencement, à ceux qui désireront conserver la série.

Le MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, Editeurs-proprétaires. Bureaux : Rue Saint-Gabriel, No. 30, Montréal.